

---

Appel à manifestation d'intérêts pour l'exercice d'une activité de cabine photographique

---

Suite à la parution d'un appel à manifestation d'intérêts par voie de presse le 25 août 2018 (Les Nouvelles Calédoniennes n°1115349 25/8/18 T), la CCI-NC annonce l'attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public de l'aéroport international de Nouméa – la Tontouta à la société TIKI PHOTO SARL pour l'exercice d'une activité de cabine photographique.